



**Fédésap**

Fédération Française  
des Services à La Personne et de Proximité

# COMMENT RENDRE ATTRACTIF LE MÉTIER D'AUXILIAIRE DE VIE ?

*Le point de vue de 4739  
auxiliaires de vie*

Juin 2021



# Pourquoi s'interroger sur l'attractivité du métier d'auxiliaire de vie ?

Aujourd'hui les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), sont confrontés à un paradoxe. Alors que la grande majorité des français souhaite pouvoir vieillir chez eux et que les besoins en aide liés au vieillissement de la population vont doubler dans les 20 prochaines années le secteur de l'aide à domicile est confronté à un double problème :

- le nombre de candidats est bien inférieur aux besoins de recrutement
- la fidélisation et la professionnalisation des personnes nouvellement recrutées

Dans un contexte social où le chômage est à 10% et où le nombre de demandeurs d'emploi va encore augmenter en conséquence de la crise sanitaire, les SAAD se demandent comment attirer de nouveaux publics pour venir travailler dans l'aide à domicile.

# Introduction

Face à ce paradoxe la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap) qui représente plus de 3000 SAAD, employant plus de 112 000 intervenants à domicile fait l'hypothèse que l'attractivité du secteur est liée à l'image du métier d'auxiliaire de vie qui est méconnue et peu considérée socialement.

Pour étudier **les leviers** permettant d'améliorer l'attractivité du métier une étude en **3 volets** est en cours de réalisation :

1. Quelle est l'image du métier vu par les aides à domicile ?
2. Quelle est l'image du métier vu par les demandeurs d'emploi ?
3. Identifier les risques d'échec et d'abandon dans les parcours de formation et de professionnalisation des aides à domicile

# Introduction

Ce document présente les **résultats du premier volet** de cette étude :  
=> Quelle est l'image du métier vu par les aides à domicile ?

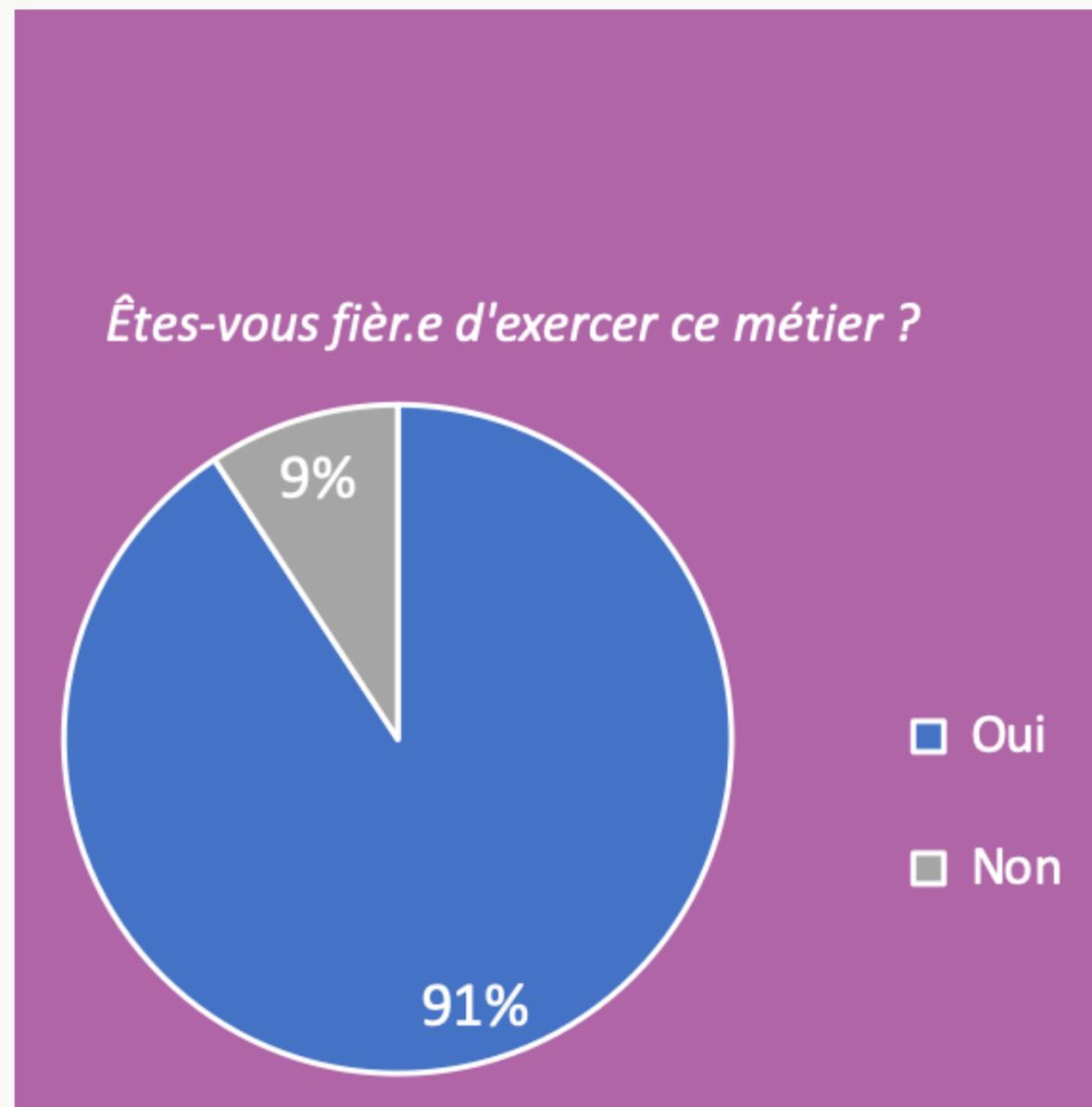
Les données présentées dans ce premier volet, ont été recueillies par un **questionnaire en ligne**, diffusé entre le 19 février et le 19 mars 2021 et destiné à l'ensemble des auxiliaires de vie. Au total, **4739 réponses** ont ainsi été collectées.

Les résultats de cette enquête font apparaître **4 grands enseignements** qui sont déclinés de la façon suivante :

- Présentation du **constat** issu de l'enquête
- Traduction de ce constat en **défi** à relever pour le secteur
- Formulation d'une **préconisation** proposée par les auxiliaires de vie et la Fédésap

# Fiers d'être auxiliaires de vie

Quel que que soit leur âge, quelles que soient leurs situations et leurs parcours professionnels avant de devenir auxiliaire de vie (cf. annexe), ceux qui pratiquent ce métier aujourd'hui sont à 91% fiers d'être aide à domicile.



01

Constat

# Fiers de permettre à des personnes fragiles de continuer à vivre chez elles

Ce qui rend le plus fiers les auxiliaires de vie en exerçant ce métier c'est d'aider des personnes à pouvoir continuer à vivre chez elles et leur apporter du réconfort et de la joie de vivre (respectivement 21% et 14% des répondants).

01

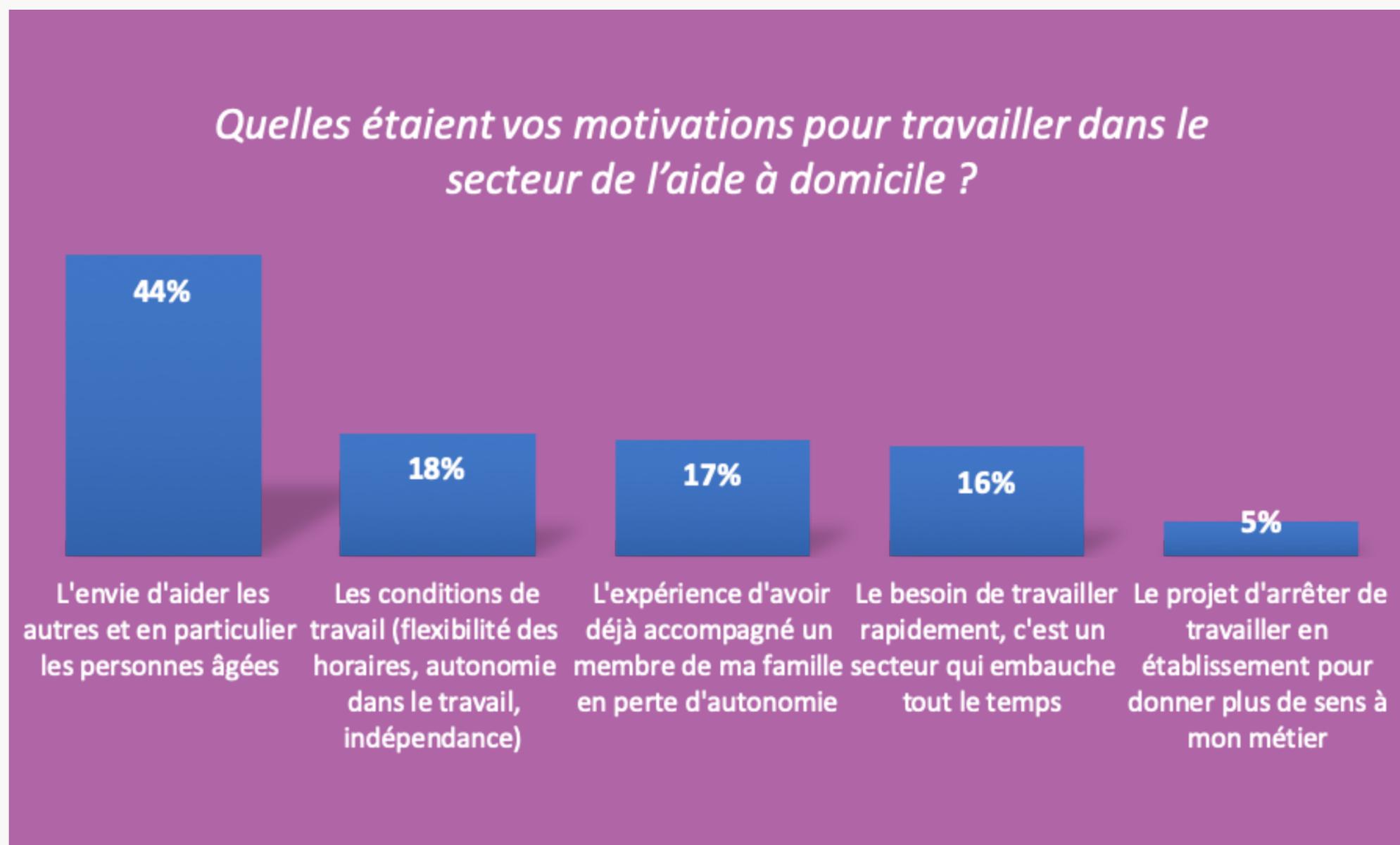
Constat

Qu'est-ce qui vous rend fier.e d'exercer ce métier



# Fiers d'avoir choisi un métier consacré à l'aide des autres

La principale motivation qui conduit les auxiliaires de vie à exercer ce métier est l'envie d'aider les autres (44% des répondants).



# Fiers d'exercer un métier qui a du sens

De nombreux témoignages des auxiliaires de vie évoquent la fierté qu'ils ont à exercer ce métier à travers l'expression de la satisfaction personnelle que leur procure le fait de venir en aide à des personnes vulnérables. Les notions de « sens », d'« utilité » sont très présentes dans leur description du métier :



*C'est un métier enrichissant humainement qui vous permet de vous rendre utile et fière de ce qu'on accomplit !*

*« Ce métier nous apprend tous les jours des choses et surtout nous apporte beaucoup d'affection et de reconnaissance. Je pense qu'aider une personne est vraiment la plus belle chose que nous puissions vivre et nous nous le vivons au quotidien »*

*Être auxiliaire de vie c'est donner la possibilité à des personnes de rester dans leur milieu de vie et de partager leur sagesse de vie*

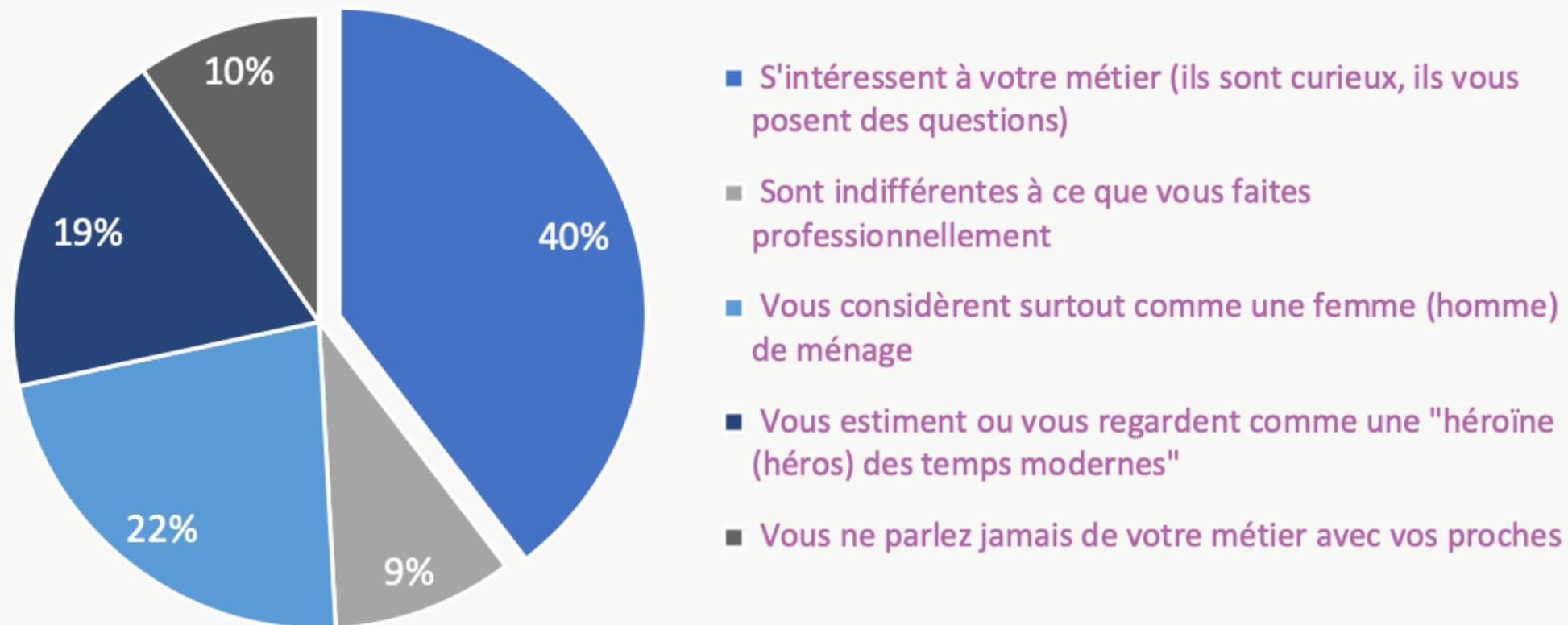
01

Constat

# Fiers de leur métier auprès de leur entourage

40% des proches des auxiliaires de vie s'intéressent à leur métier et leur pose des questions sur leur travail au quotidien, et 19% les considère même comme des héroïnes des temps modernes. Pour leur entourage ce métier est valorisé.

*Quand vous êtes entre amis ou en famille, avez-vous le sentiment que les personnes :*



01

Constat

# 01

## Défi

# Faire découvrir les atouts du métier

Pour le secteur des SAAD le défi est de faire découvrir le métier du point de vue des auxiliaires de vie en explicitant ce qui les rend si fiers d'exercer ce métier.

Comment retranscrire ce que les auxiliaires de vie aiment de leur métier si ce n'est en leur donnant la parole :

“ *C'est un métier où il n'y a pas de chômage, riche en valeurs humaines. Un métier qui vous fait grandir sur tous les points. Quand on rentre chez soi, on se sent valorisé, utile et prêt à faire des projets de maintien au domicile. Dans notre équipe, nous avons fait des accompagnements de fin de vie bouleversants de compassion. Entendre dire par les familles, que nous les avons aidé est très valorisant.* ”



# Réaliser une campagne de communication

Pour mettre en avant nos jeunes ambassadeurs du métier via les réseaux sociaux. Cette campagne de communication aurait pour slogan " *Ce sont ceux qui l'exercent qui en parlent le mieux !* "

C'est notamment ce que propose plusieurs répondants au questionnaire en suggérant :

“ *Il faudrait davantage médiatiser le poste d'auxiliaire de vie en expliquant bien notre rôle dans l'accompagnement de la personne. Il faudrait que notre métier soit plus visible à la télé, il faudrait faire des actions avec différents acteurs de l'aide à domicile pour le faire connaître au grand public.* ”

01

Préconisation

# Besoin de reconnaissance sociale

Cette étude montre qu'entre la façon dont les auxiliaires de vie perçoivent leur métier et la façon dont la société se le représente il existe un écart dont souffrent les répondants et qui se traduit par un besoin de reconnaissance sociale :

“  
*On donne envie de continuer à vivre à nos clients, on leur redonne le moral, l'envie de se battre, on leur donne le sourire... tout fait que notre métier est très utile mais trop dénigré et pas assez mit en valeur par l'état. Sans nous toutes ces personnes ne seraient plus là, elles se laisseraient mourir... donc je suis fière de mon métier si peu reconnu...*  
”

“  
*Je souhaiterai être reconnue par la société en tant que telle. J'estime que notre métier est mal reconnu, on a besoin qu'il y ait une prise de conscience de la société sur le besoin de ce métier*  
”

02

Constat

# Représentation ambivalente du métier

Avant de devenir auxiliaires de vie, les répondants ont également été influencés par les préjugés véhiculés par la société sur ce métier.

Si aujourd'hui **91%** des répondants sont fiers d'être auxiliaire de vie, s'ils souhaitent à **73%** continuer à exercer ce métier dans les cinq prochaines années, s'ils conseilleraient à **71%** à un proche de devenir auxiliaire de vie, paradoxalement, avant d'exercer ce métier, ils étaient **46%** à en avoir une image **ambivalente**. C'est-à-dire une image qui est à la fois positive et négative. Les moins de 25 ans sont encore plus nombreux (**53%**) avoir cette vision mitigée du métier avant de l'exercer.

Ce qui révèle ces chiffres c'est que le métier d'auxiliaire de vie est très mal connu, peu valorisé par la société et par conséquent peu attractif. Mais dès lors que les professionnels l'exercent, il est source de grandes satisfactions personnelles qui les motivent à continuer de l'exercer !

Sur quoi repose alors la représentation ambivalente du métier ?

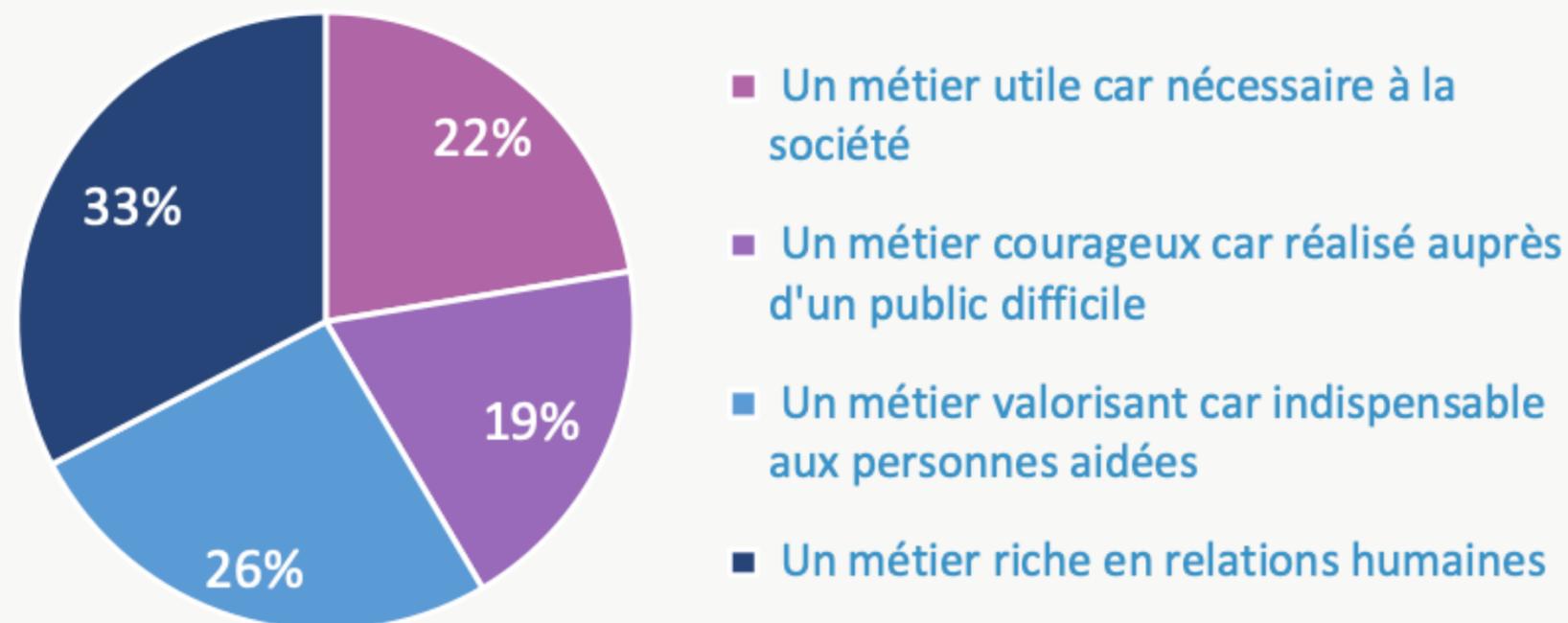
02

Constat

# Les images positives du métier

Pour comprendre la représentation ambivalente du métier, il faut revenir sur les images positives et négatives que les répondants en avaient avant de l'exercer. Au niveau des images positives, c'est la **richesse des relations humaines** qui correspond le plus à leur image du métier (33% des répondants). Viennent ensuite, en lien avec le sentiment de fierté déjà évoqué, les images d'un métier valorisant car **indispensable aux personnes aidées** (26% des répondants) et un métier utile car nécessaire à la société (22% des répondants).

*Vous en avez une image positive de la profession car pour vous ce métier est...*

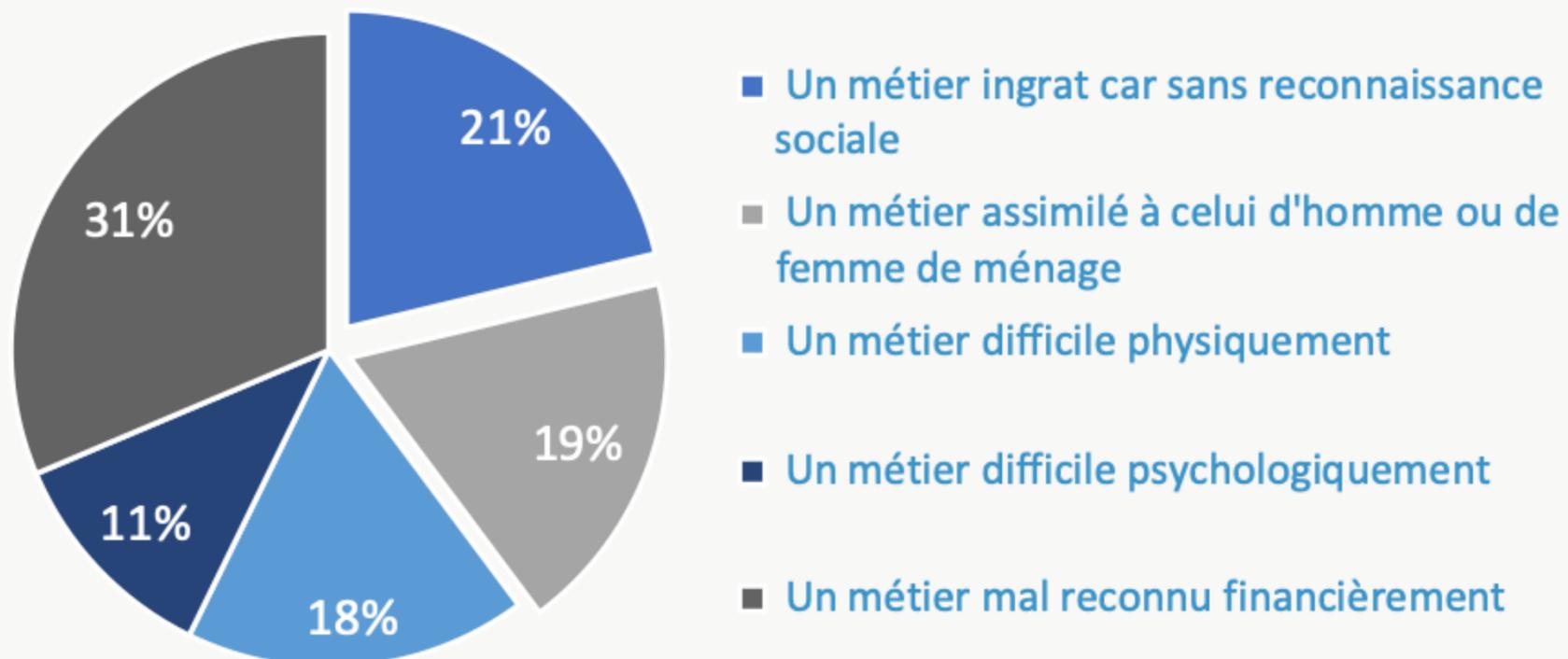


# Les images négatives du métier

Ce qui ressort nettement dans les images négatives du métier est la question de la reconnaissance du travail effectué. Il est soit considéré comme « ingrat » car non reconnu par la société (21% des répondants) soit déprécié et assimilé au métier de femme ou homme de ménage (19% des répondants).

Ainsi se sont 40% des répondants qui associent à l'image négative du métier son manque de reconnaissance sociale.

*Vous en avez une image négative de la profession car pour vous ce métier est...*



## "Plus de reconnaissance sociale et professionnelle"

L'ambivalence du métier semble donc venir du sentiment qu'être auxiliaire de vie est très riche dans la relation aidé/aidant mais que la société ne mesure pas ou sous-estime tant le rôle des auxiliaires de vie auprès des personnes aidées que les compétences nécessaires pour exercer ce métier.

Par conséquent les auxiliaires de vie qui ont répondu à cette enquête appellent à "*plus de reconnaissance sociale et professionnelle*".

# Valoriser le métier d'auxiliaire de vie

Cette enquête a mis en avant le fait qu'avant de devenir auxiliaires de vie les répondants avaient une image ambivalente de ce métier, mais à présent qu'elles le pratiquent elles ne souhaitent pas en changer. Le regard ambivalent sur l'aide à domicile tient à la représentation que la société s'en fait. Le défi à relever est donc de valoriser socialement le métier d'auxiliaire de vie.

68% des auxiliaires de vie ont le sentiment que leur métier est très proche de celui des aides-soignants, qui a selon eux une meilleure image parce qu'il est rattaché aux métiers du soin. Ainsi 90% des auxiliaires de vie pensent être où souhaiteraient être reconnus au même niveau que les professionnels de santé.

Comment permettre aux auxiliaires de vie d'avoir leurs propres marqueurs d'identité professionnelle ?

# Développer des marqueurs de reconnaissance professionnelle

Pour permettre aux auxiliaires de vie de mieux être identifiés au sein de la société, d'être rattachés à un corps professionnel, il faut développer des marqueurs de reconnaissance professionnelle qui donneront une plus grande valorisation sociale aux auxiliaires de vie.

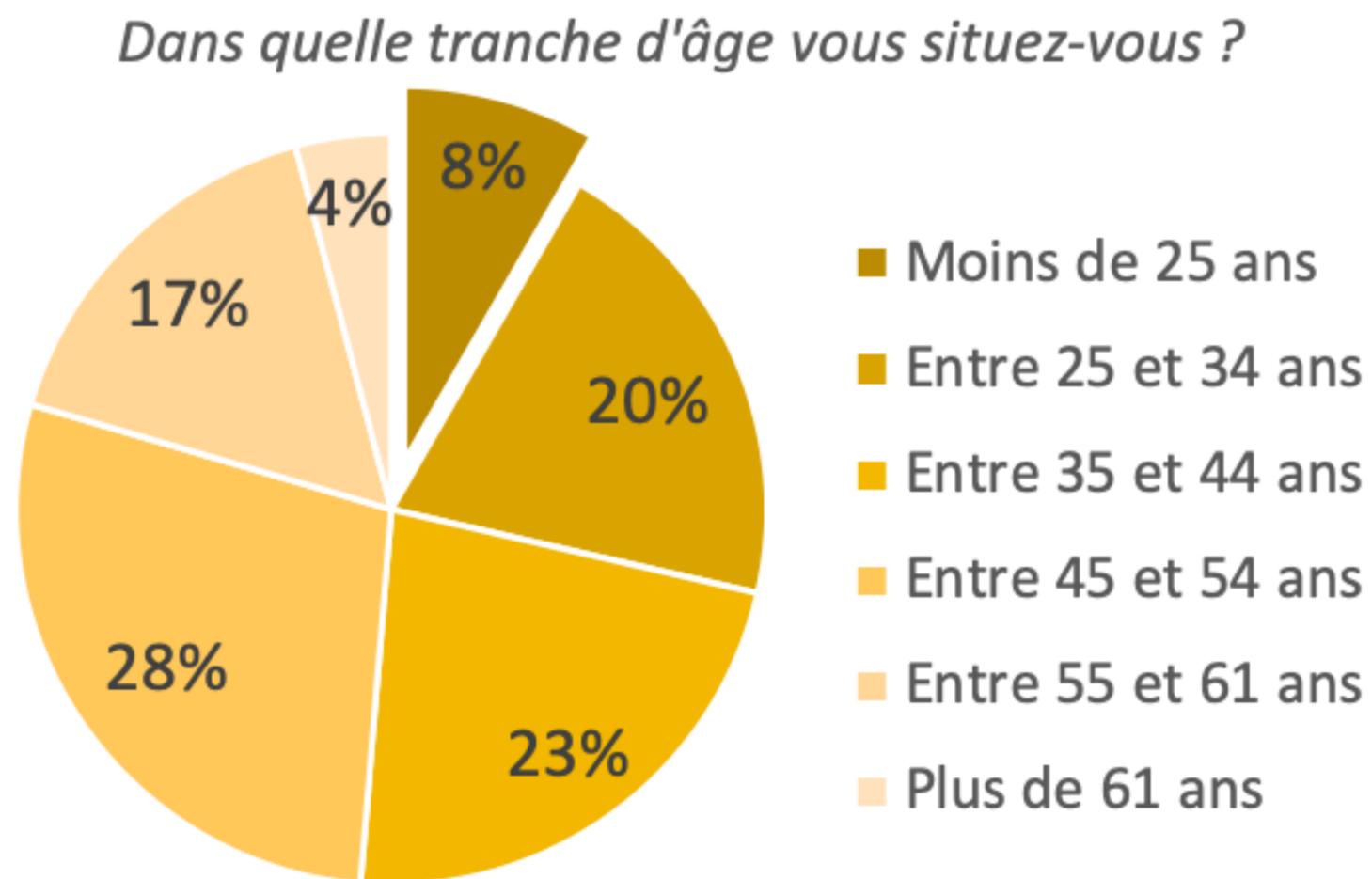
Interrogés sur les marqueurs envisagés pour permettre une meilleure reconnaissance professionnelle et sociale de leur métier, les auxiliaires de vie ont évoqué à :

- 91% leur souhait d'avoir une carte professionnelle
- 88% leur volonté d'avoir une dénomination commune pour la fonction d'auxiliaire de vie

# Un métier méconnu des jeunes

8% seulement des répondants ont moins de 25 ans. Les différentes études sur le secteur montrent que la moyenne d'âge des auxiliaires de vie est de 45 ans. Dans le corpus de cette étude les 45-54 ans représentent également la tranche d'âge la plus représentée (28% des répondants).

Alors que l'on sait que les besoins en aide liés au vieillissement de la population vont doubler dans les 20 prochaines années et que par conséquent la majorité des auxiliaires de vie actuels seront à la retraite, la question se pose du renouvellement de cette génération de professionnels.



03

Constat

# Quelles sont les motivations des jeunes pour devenir auxiliaire de vie ?

03

Constat

Les motivations des moins de 25 ans, aujourd'hui en poste, ne diffèrent pas foncièrement des motivations de leurs aînés. L'envie d'aider les autres et en particulier les personnes âgées est la principale motivation (37% des répondants de moins de 25 ans contre 43% pour l'ensemble). Le besoin de travailler rapidement est légèrement supérieur à leurs aînés (20% contre 16% pour l'ensemble) ainsi que l'attrait pour un emploi où les conditions de travail leur paraissent bénéfiques (21% contre 17% pour l'ensemble).

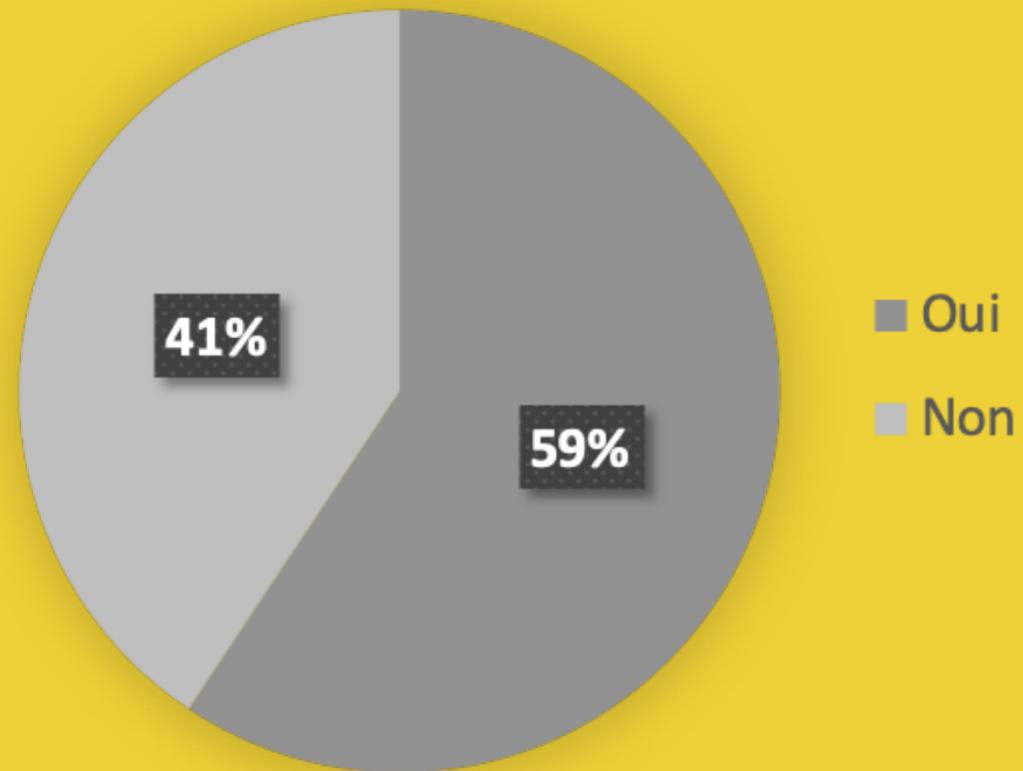
Ainsi, les motivations des moins de 25 ans pour devenir auxiliaire de vie pourraient se résumer ainsi :

- le désir d'aider les autres et en particulier les personnes âgées,
- de travailler en autonomie et de façon indépendante avec des horaires flexibles
- de trouver un emploi rapidement

# Comment se projettent-ils dans le métier ?

59% des moins de 25 ans souhaitent continuer à travailler dans l'aide à domicile dans les 5 prochaines années, ce qui est inférieur aux plus de 25 ans qui souhaitent poursuivre leur carrière dans l'aide à domicile à 75%.

Dans les cinq prochaines années, pensez-vous continuer à travailler dans le secteur de l'aide à domicile ? Répondants de moins de 25 ans



03

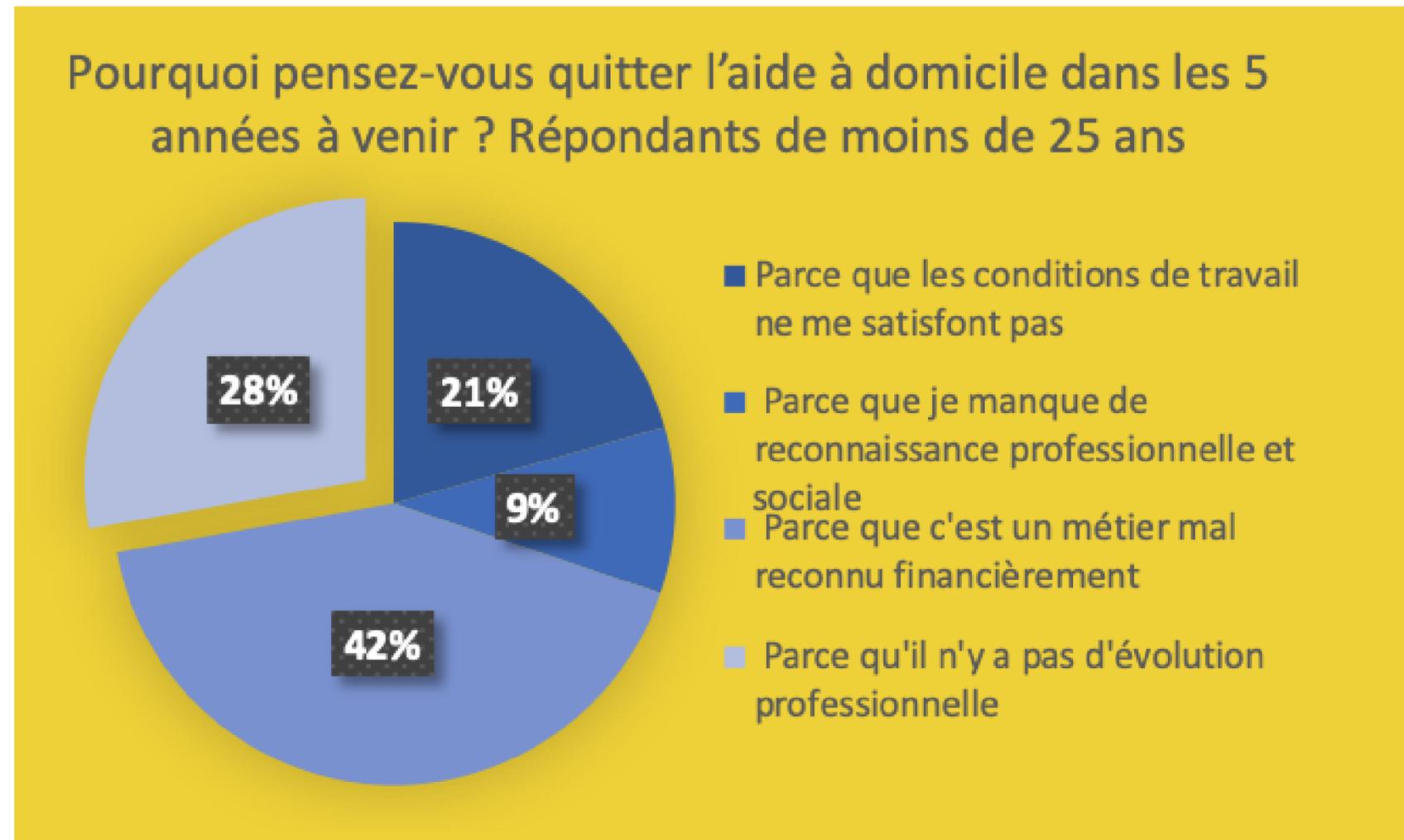
Constat

# Qu'est-ce qui motivent ceux qui souhaitent changer de métier ?

03

Constat

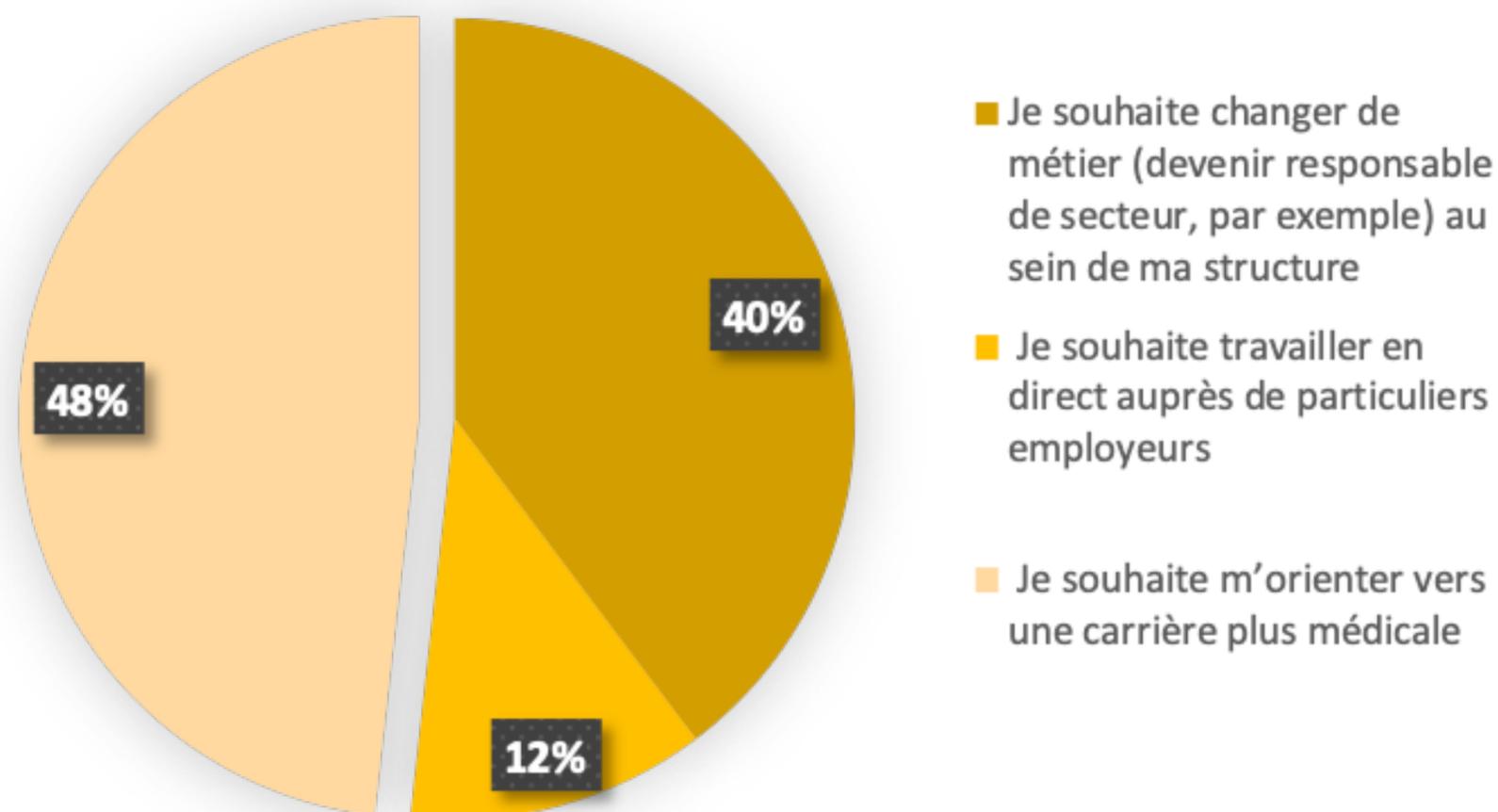
Parmi les 41% des répondants de moins de 25 ans souhaitant quitter l'aide à domicile dans les 5 prochaines années, 28% justifient leur choix par le manque d'évolution professionnelle que leur offre le secteur. C'est une préoccupation pour seulement 19% des plus de 25 ans.



# Quelles sont les perspectives d'évolution de ceux qui souhaitent rester ?

Parmi les 59% des répondants de moins de 25 ans qui souhaitent rester dans le secteur du domicile, 48% souhaitent évoluer professionnellement en s'orientant vers une carrière plus médicale.

Souhaits d'évolution professionnelle des moins de 25 ans



# Rendre attractif le métier pour les jeunes

Cette enquête fait à nouveau le constat que les jeunes sont peu représentés dans l'aide à domicile.

Pour ceux qui l'exercent déjà le métier d'auxiliaire de vie manque de perspective d'évolution professionnelle ou n'est qu'un passage avant de s'orienter vers une carrière plus médicale.

Pour le secteur des services d'aide et d'accompagnement à domicile le défi réside donc dans la possibilité de proposer des perspectives d'évolution de carrière pour ceux qui entrent jeunes dans le métier.

# Créer une filière autonomie

Pour permettre aux jeunes auxiliaires de vie d'envisager une évolution de carrière il faut leur donner des perspectives d'avenir en :

- certifiant les compétences (socle de formations obligatoires pour les intervenants auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap quels que soient le mode d'intervention (mandataire, prestataire, particulier employeur) et le lieu d'intervention (domicile et établissement)
- créant un "passeport formation du professionnel de l'accompagnement des personnes vulnérables à domicile" commun à toutes les branches professionnelles. Il contribuera à :
  - adapter les compétences des professionnels aux besoins de terrain
  - sécuriser l'évolution progressive des professionnels (blocs de compétences acquises)
  - obtenir la carte professionnelle

03

Préconisation

# Besoin d'une valorisation financière du métier

04

Constat

54% des répondants estiment ne pas être rémunérés à la hauteur des missions qu'ils exercent. Ils considèrent que la reconnaissance de leur métier passe aussi par la reconnaissance financière de leur travail.

“

*C'est un métier qui doit être mieux payé nous prenons des risques tous les jours auprès des personnes fragiles*

”

“

*Il faut donner une valeur à notre métier en augmentant le salaire*

”

# Revaloriser tous les salaires

Cette enquête montre à quel point les auxiliaires de vie ont le sentiment que leur métier est insuffisamment reconnu car leur salaire n'est pas à la hauteur de leur investissement et de leur engagement auprès des personnes qu'ils accompagnent.

Pour le secteur des SAAD le défi réside donc dans la transformation du modèle économique des structures pour avoir la possibilité de proposer des rémunérations plus importantes aux auxiliaires de vie.

# Fixer un tarif national socle

Pour permettre de garantir une augmentation des salaires de tous les professionnels, il faut instaurer un tarif national socle APA/PCH, équitable pour les salariés et les bénéficiaires. Ce tarif opposable aux Conseils Départementaux doit :

- permettre à toutes les personnes âgées ou en situation de handicap, quel que soit leur département de résidence, de bénéficier des mêmes moyens pour leur Autonomie
- permettre à tous les SAAD de disposer des mêmes moyens pour structurer une véritable politique salariale et organiser la coordination médico-sociale
- prendre en compte le coût réel de revient d'un SAAD évalué en 2020 à 30€ de l'heure (étude E&Y/Fédésap).

## Synthèse

Défi 1	Défi 2	Défi 3	Défi 4
Faire découvrir les atouts du métier	Valoriser le métier d'auxiliaire de vie	Rendre attractif le métier pour les jeunes	Revaloriser tous les salaires
Préconisation 1	Préconisation 2	Préconisation 3	Préconisation 4
Réaliser une campagne de communication "ce sont ceux qui l'exercent qui en parlent le mieux !" qui mettrait en avant des ambassadeurs du métier	Développer des marqueurs de reconnaissance métier comme une carte professionnelle et un nom commun à tous les auxiliaires pour mieux identifier leur profession	Créer une filière autonomie pour donner des perspectives de carrière aux jeunes et réaliser des passerelles métiers, notamment vers le soin.	Fixer un tarif national socle APA/PCH pour garantir une augmentation des salaires de tous les professionnels

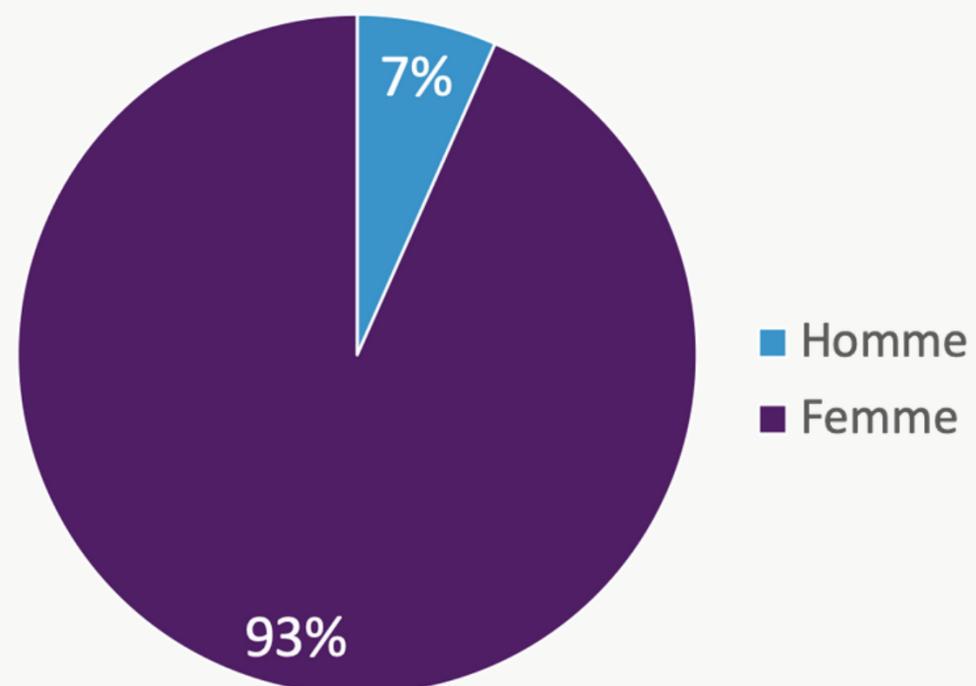
# Le profil des répondants



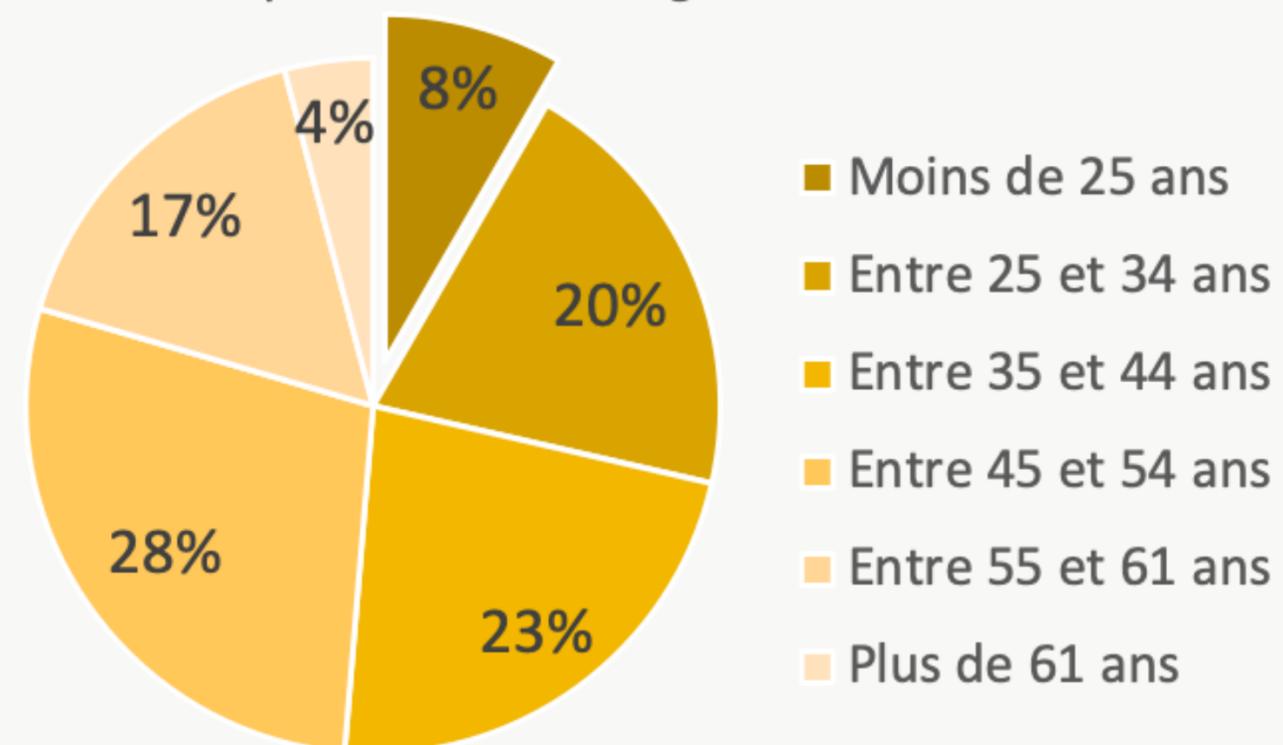
# Genre et âge

Les répondants sont majoritairement des femmes âgées entre 45 et 54 ans.

*Genre des répondants*



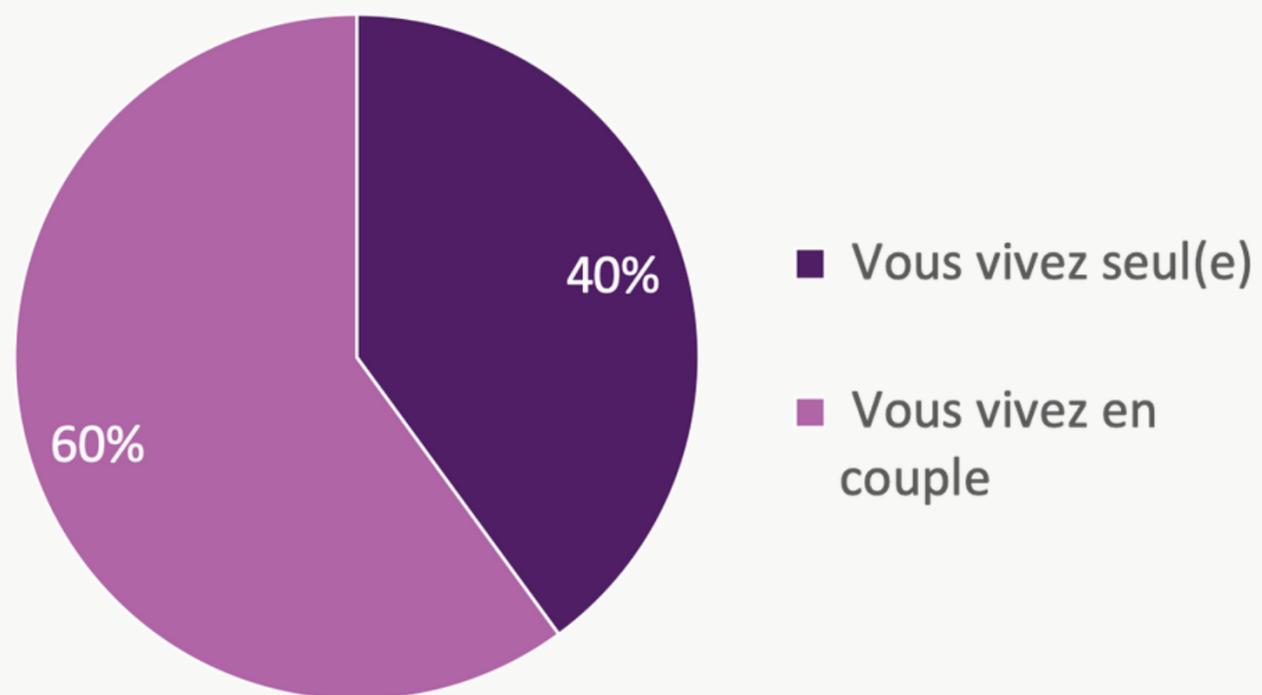
*Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?*



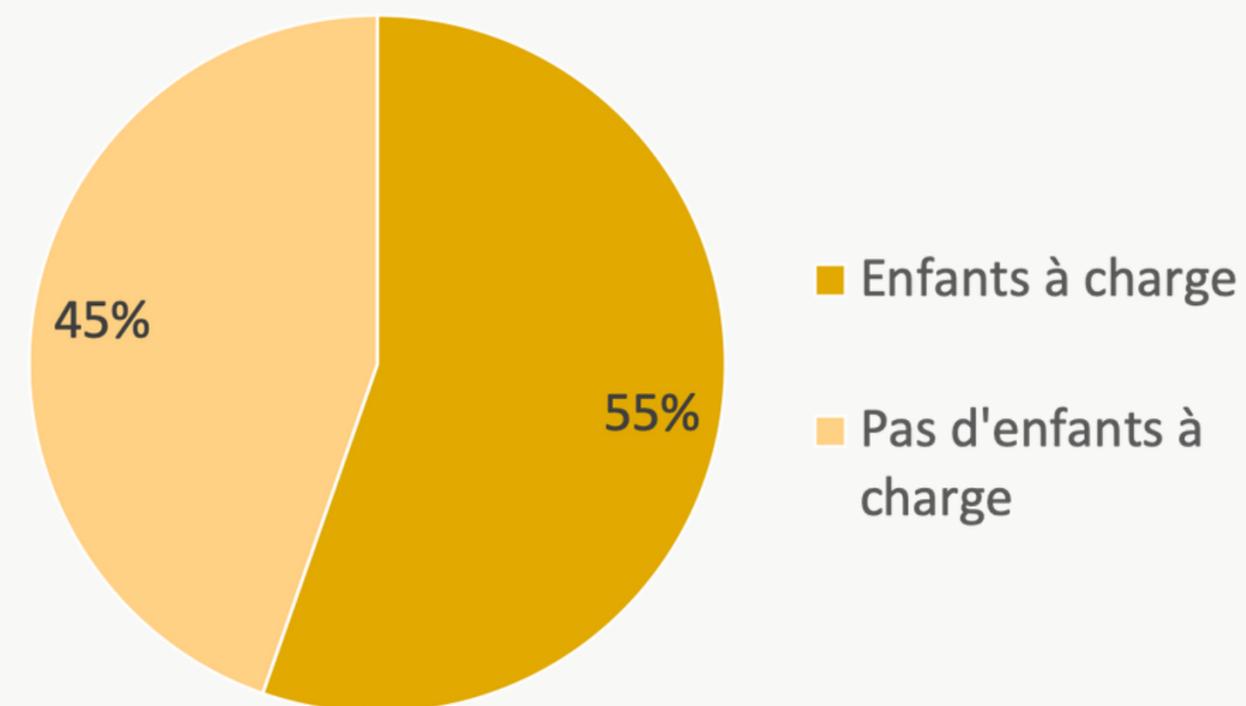
# Situation familiale

Les répondants vivent majoritairement en couple avec des enfants à charge.

*Quelle est votre situation familiale ?*

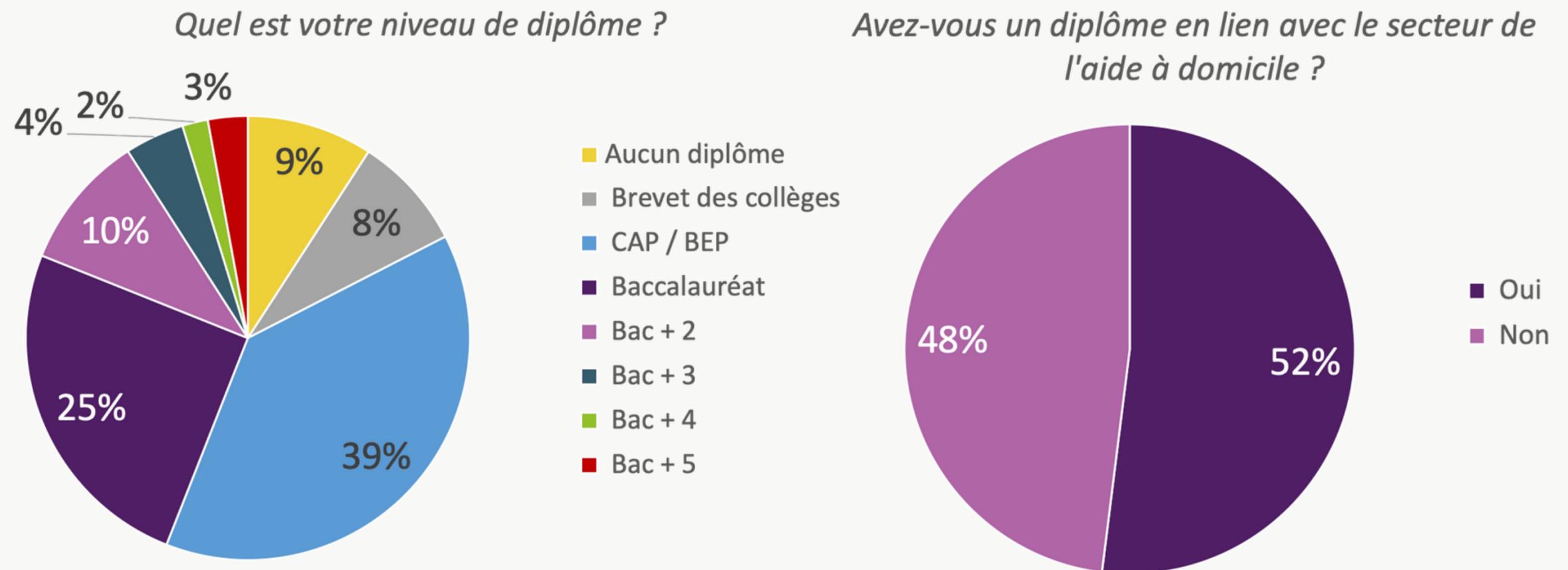


*Avez-vous des responsabilités familiales ?*



# Qualifications

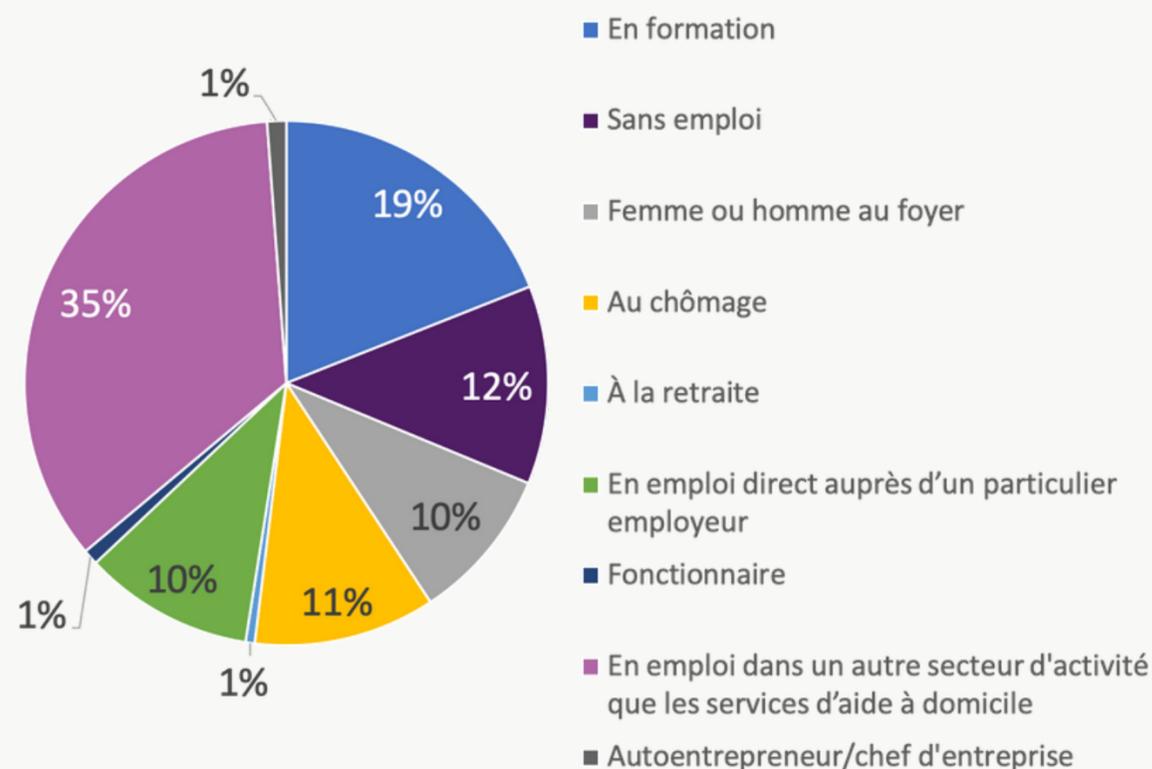
Les répondants ont majoritairement un CAP ou un BEP et sont à 52% diplômés dans le secteur de l'aide à domicile.



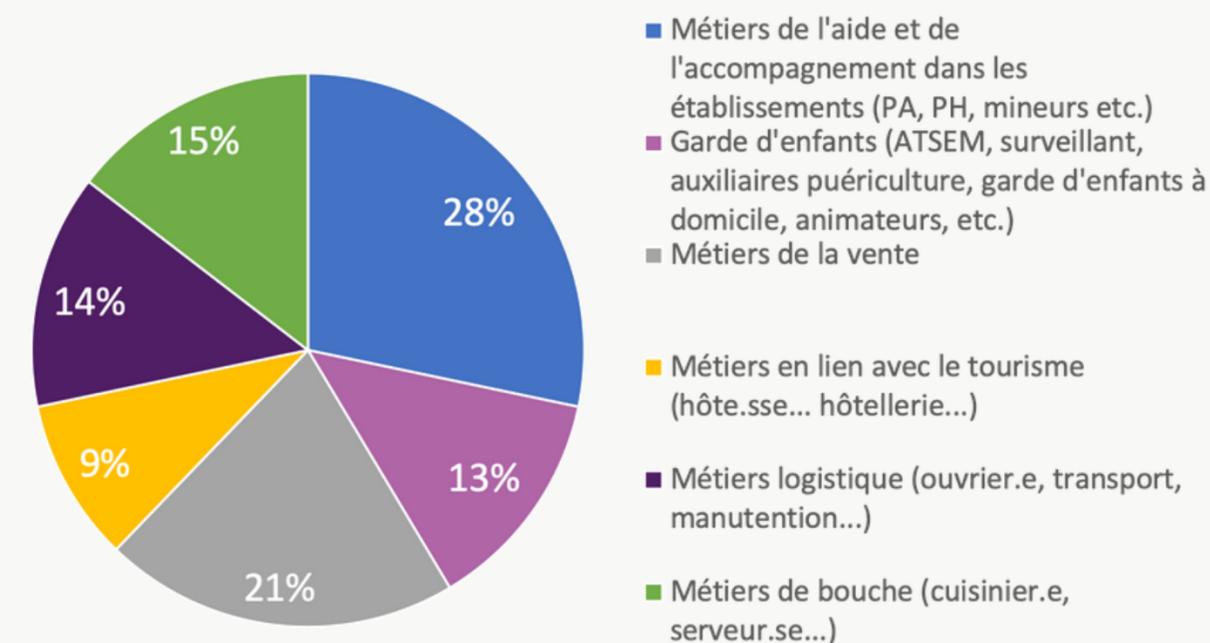
# Situation professionnelle avant d'être dans le secteur

Les répondants ont été principalement en emploi dans un autre secteur d'activité avant d'être AVS. Les deux principaux secteurs d'activité dans lesquels étaient employés les répondants sont les métiers de l'accompagnement des publics vulnérables en établissement et les métiers de la vente.

Quel était votre statut avant d'être AVS ?

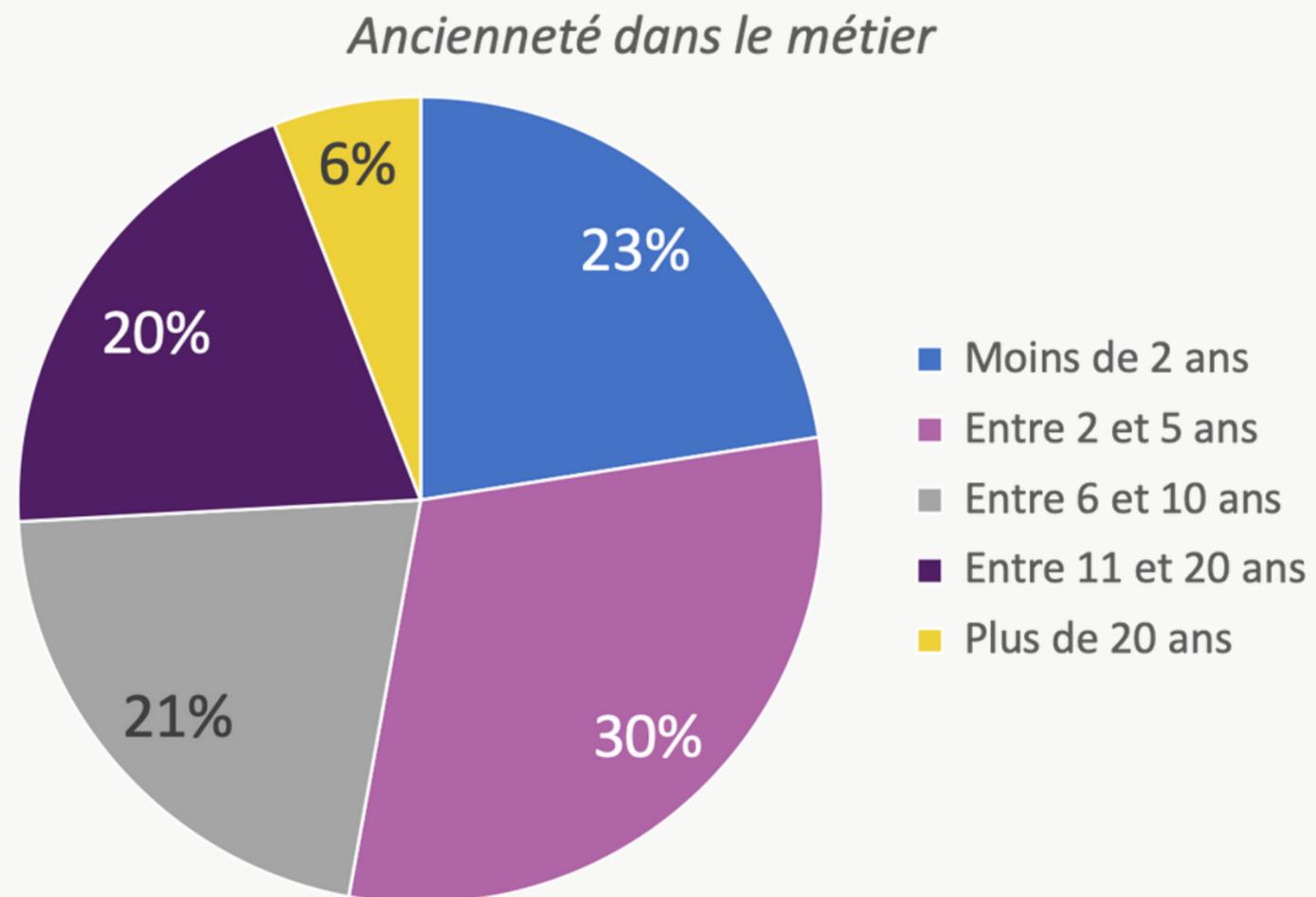


Dans quel secteur d'activité étiez-vous embauché avant d'être AVS



# Ancienneté dans le métier

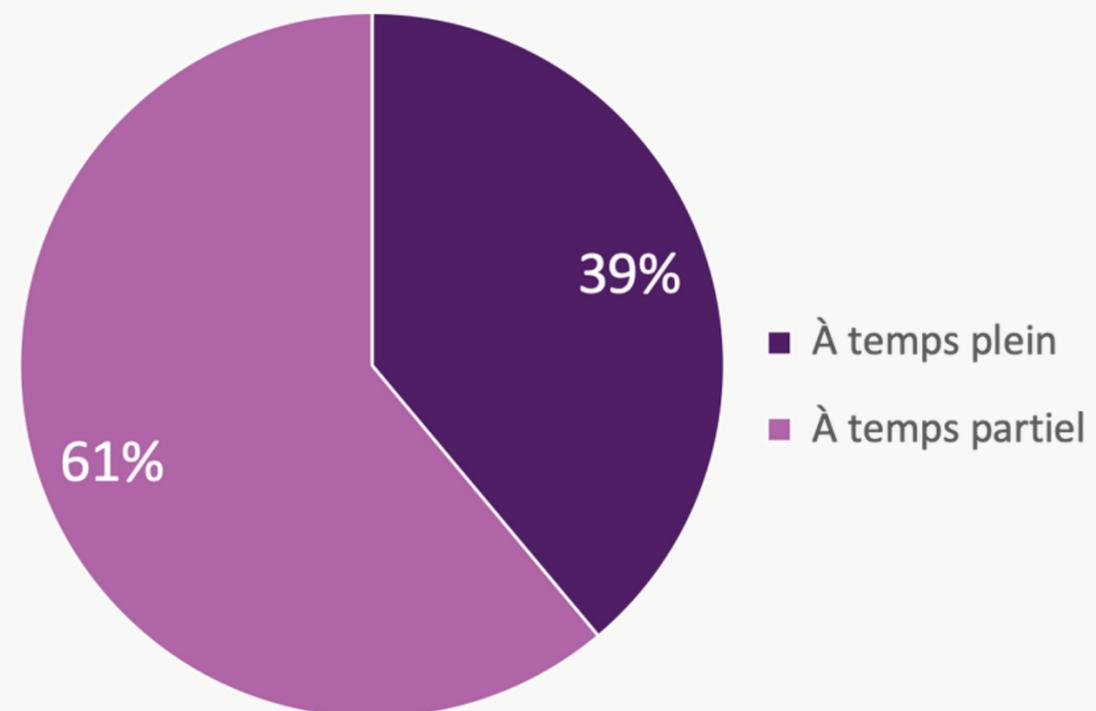
Les répondants ont majoritairement une ancienneté entre 2 et 5 ans.



# Conditions de travail

Les répondants travaillent majoritairement à temps partiel et à 95% en CDI.

*Temps de travail*



*Contrat de travail*

